



DYADIS

Association Belge pour l'Attribution
de Chiens d'Aide aux Handicapés
asbl



Sommaire

Une vieille complicité au service d'une grande cause

Une personne handicapée physique moteur : Une vie quotidienne pas comme les autres	3
---	----------

Dyadis

1. Origine	4
2. Missions	5
3. Fonctionnement	
✓ Quels chiens ...	6
✓ ... pour quels maîtres ?	7
✓ Une formation spécifique ...	8
✓ ... pour des capacités étonnantes	9
✓ Ce qu'ils peuvent faire	9
✓ Ce qu'ils apportent	10
✓ A quoi reconnaît-on un chien d'aide ?	10
✓ Le rôle des familles d'accueil	11
4. Financement	12
5. Résultats	13
6. Pour de plus amples renseignements	14



Une vieille complicité au service d'une grande cause

La personne handicapée physique moteur : Une vie quotidienne pas comme les autres

Le fait de « n'être pas tout à fait comme les autres » représente pour la personne handicapée moteur en voiturette, outre le problème physiologique, des difficultés quotidiennes que soupçonnent peu ceux qui jouissent de leur intégrité physique. Le moindre geste prend des proportions importantes : ouvrir une porte, ramasser un objet, se déplacer en rue, dans les magasins, emprunter des passages étroits...

À cela s'ajoute l'aspect psychologique. La voiturette isole souvent des autres. Pudeur, gêne, crainte... les regards se détournent, les contacts se raréfient. Ils ressentent, là aussi, leur « différence ».

C'est pour eux, et plus particulièrement pour ceux qui veulent accroître leur autonomie, que sont aujourd'hui formés et éduqués des chiens d'aide, chargés non seulement de les assister dans une multitude de petites tâches quotidiennes mais aussi de leur apporter le réconfort d'une présence amicale et fidèle. Une manière efficace de mettre la vieille complicité qui unit l'homme et le chien au service d'une grande cause !



Dyadis **Association Belge pour l'Attribution** **de Chiens d'Aide aux Handicapés**

1. Origine

Le 30 mars 1994 était créée l'asbl Dyadis – Association Belge pour l'Attribution de Chiens d'Aide aux Handicapés.

« Dyadis » vient du bas latin « Dyas-dyadis » qui signifie « nombre de deux ». Ce choix évoque bien la complicité qui se développe entre les deux nouveaux partenaires que sont le chien d'aide et son maître handicapé.

Le sens même de l'activité de Dyadis réside dans sa volonté de rendre aux handicapés physiques une part de l'autonomie dont la maladie ou l'accident les ont privés, et de participer ainsi activement à leur réinsertion sociale.

Si le chien d'aide est un « outil » exceptionnel qui exécute bon nombre de tâches généralement confiées à l'entourage de la personne handicapée (et dont il le décharge), il est avant tout un compagnon fidèle de chaque instant et un intermédiaire inestimable dans la relation avec les autres.

Les personnes handicapées connaissent bien ce phénomène fréquent qui fait qu'à leur vue, les gens s'écartent ou manifestent de la gêne. Le chien crée alors le lien.

Comme le dit si bien Madeleine Arnould, co-fondatrice de Dyadis, elle-même en chaise roulante et partenaire du chien d'aide Gipsy : « Mon chien ouvre toutes les portes : non seulement celles de la maison ou du magasin, mais surtout celles du cœur ».



2. Missions

Dyadis a pour tâche :

- ✓ Sélectionner et éduquer les chiens d'aide
- ✓ Recruter, former et suivre des « familles d'accueil »
- ✓ Étudier les candidatures et attribuer les chiens
- ✓ Suivre les chiens formés et leurs maîtres
- ✓ Rechercher les financements nécessaires



3. Fonctionnement



Quels chiens...

Tous les chiens ne sont pas en mesure d'apporter leur aide à une personne en voiturette. Cette mission requiert en effet des qualités physiques et comportementales spécifiques auxquelles la famille des « Retrievers » (Labradors et Golden Retrievers) répond particulièrement bien :

- ✓ Tempérament calme et affectueux
- ✓ Sociabilité
- ✓ Absence d'agressivité
- ✓ Constitution physique solide
- ✓ Entretien peu contraignant
- ✓ Aptitude à retenir les principes inculqués
- ✓ Grande serviabilité
- ✓ Spécialité du « rapport » d'objets

Tous les individus de cette famille ne seront pas pour autant retenus. Un premier choix s'opère au niveau des chiots, dès l'âge de 2 mois. Seuls seront pris en considération les « candidats » présentant d'excellentes qualités physiques (pas de tares héréditaires, bonne constitution) et comportementales (équilibre, souplesse de caractère,...). Les chiots sélectionnés entament immédiatement l'apprentissage spécifique qui en fera des chiens d'aide.



pour quels maîtres ?

Le chien d'aide ne convient pas à tous les types d'handicap. Il doit s'agir bien évidemment d'un handicap moteur mais qui laisse néanmoins à l'intéressé une mobilité suffisante pour s'occuper du chien (le sortir, le nourrir...). Les personnes susceptibles de bénéficier de l'aide d'un chien, doivent répondre à certaines conditions quant à leurs :

✓ **Capacités physiques**

Ils possèdent au moins un bras valide (pour toucher et tenir le chien).
Ils s'expriment de manière compréhensible pour un chien.

✓ **Mode de vie**

Ils ont une vie suffisamment active pour satisfaire les besoins du chien en sorties, occupations...

✓ **Motivation**

Ils sont prêts à prendre la responsabilité d'un animal.

✓ **Âge**

Ils ont la maturité nécessaire pour assumer cette responsabilité.

Les personnes désireuses de se voir attribuer un chien d'aide introduiront une demande auprès de Dyadis.

Dyadis a constitué en outre un **Comité d'Attribution**, composé de médecins, ergothérapeutes et psychologues, qui statue sur la recevabilité et la priorité de chaque demande.



Une formation spécifique ...

La formation des chiens s'effectue en plusieurs étapes :

- A. de 2 à 18 mois, les chiots sélectionnés sont placés dans des familles d'accueil chargées de leur offrir un milieu stimulant et enrichissant, propre à un développement comportemental optimal : familiarisation avec le monde extérieur, parfaite socialisation, éducation de base au travail de chien d'aide. Ils suivent en outre, 2 fois par mois, les « cours » dispensés par les formateurs de Dyadis.
- B. de 18 à 24 mois, les chiens suivent une formation intensive dans le Centre d'Education de Dyadis.
- C. à deux ans, lorsque les chiens sont tout à fait préparés à leur future mission, un stage de 2 semaines met en présence candidats chiens et futurs maîtres. C'est le moment - toujours très émouvant - de se choisir, d'apprendre à se connaître, à se comprendre et à former une équipe soudée et fonctionnelle.

Une cérémonie de remise des chiens clôture ce parcours. Les « duos » qui se forment repartent ensemble vers leur nouveau destin. Mais, ils ne sont pas pour autant livrés à eux-mêmes puisque Dyadis s'engage à suivre régulièrement leur évolution, intervenant si nécessaire par des stages complémentaires de recyclage ou de formation à de nouveaux besoins qui se feraient sentir.



pour des capacités étonnantes

Les chiens formés sont capables de répondre à une cinquantaine d'ordres précis qui peuvent être combinés. S'ils ne peuvent pas tout faire et ne sont en aucun cas destinés à remplacer l'aide et l'affection des humains, leurs capacités sont néanmoins multiples et variées, très précieuses dans la vie quotidienne de leur maître.



Ce qu'il peuvent faire :

- ✓ Ramasser des objets sur le sol (lunettes, couteau, papier, clés... toutes ces petites choses que nous laissons tomber à longueur de journées) ;
- ✓ Apporter dans la main ou sur les genoux les objets nécessaires (carnet du téléphone, laisse, sac...) ;
- ✓ Se substituer au maître pour effectuer certaines opérations (porter un objet à quelqu'un, prendre un objet, y compris de la monnaie, à une caisse de magasin, un comptoir de banque ou un guichet de poste...) ;
- ✓ Ouvrir et fermer des portes ;
- ✓ Pousser des interrupteurs ;
- ✓ Aider à la traction du fauteuil roulant dans les passages difficiles (rampe inclinée, trottoir, couloir étroit...) ;
- ✓ Solliciter l'assistance d'une tierce personne en cas de nécessité (en aboyant sur commande ou en allant la chercher).

Les chiens connaissent aussi un certain nombre d'ordres qui facilitent la vie de leur maître :

- ✓ Suite en laisse (à gauche, à droite ou derrière le fauteuil) ;
- ✓ Attente du maître (dans un lieu public, devant une entrée de magasin...) ;
- ✓ Tenue de certaines positions (côté, dos...) pour faciliter le brossage et les soins.



Ce qu'ils apportent :

c'est, d'abord, une **stimulation**

- ✓ **physiologique** : les contacts avec l'animal sont autant de stimuli importants qui concourent à soutenir la vigilance de personne handicapée,
- ✓ **psychologique** : la responsabilité vis-à-vis d'un être vivant (fût-ce un animal) et l'établissement avec lui d'une relation spécifique peuvent redonner joie et raison de vivre,
- ✓ **sociale** : la présence du chien à ses côtés facilite les contacts avec le monde extérieur en servant de trait d'union,
- ✓ **affective** : son affection et sa fidélité sont précieuses à leur maître qui éprouve souvent un sentiment de solitude.



A quoi reconnaît-on un chien d'aide ?

Au niveau international, il a été décidé que les chiens d'aide seraient reconnaissables à la cape ou au sac bleu et jaune qu'ils portent sur le dos.

En Belgique, les propriétaires et les familles d'accueil des chiens d'aide de Dyadis possèdent une carte d'identification qui leur donne accès aux lieux publics.



Rôle des familles d'accueil

Il s'agit de volontaires qui, pendant environ un an et demi, accueillent un chien pour le préparer à la mission importante qu'il remplira plus tard auprès de son maître handicapé. Les familles sélectionnées à cet effet sont chargées d'apporter à l'animal un milieu équilibré, une vie de famille, des jeux, des promenades, des câlins...

Ce sont elles qui assurent la phase de pré-éducation (de 2 à 18 mois) qui consiste à :

- ✓ sociabiliser le chien en l'emmenant partout (bus, restaurant, train, vacances, magasins...) et en lui faisant connaître les situations les plus diverses (bruit, foule, silence, lumière),
- ✓ lui apprendre la propreté,
- ✓ le rendre obéissant : ne pas tirer sur sa laisse, rester assis sans bouger, effectuer certains mouvements (ramasser un objet, apporter, ouvrir, marcher à reculons...), aboyer sur commande, etc.

Pour ce faire, elles sont bien entendu encadrées et accompagnées par les formateurs de Dyadis avec qui elles échangent des informations, étudient les progrès et le développement du caractère de l'animal, apprennent à mieux comprendre et maîtriser les techniques à utiliser.

Les familles d'accueil sont aussi conscientes que le chien qui leur est confié ne leur « appartient » pas et qu'il faudra un jour s'en séparer en le « donnant » à quelqu'un d'autre. C'est un moment sans doute un peu difficile mais combien récompensé par la joie et la satisfaction de la mission accomplie et la perspective d'avoir un lien privilégié avec la personne handicapée et son nouveau compagnon.

Dyadis recherche en permanence de nouvelles familles d'accueil.

Pour plus d'informations à ce sujet, il convient de s'adresser au secrétariat de Dyadis.



4. Financement

La sélection, l'achat et la formation d'un chien d'aide coûtent très cher. Par ailleurs, le fonctionnement de la structure chargée des contacts permanents avec les familles d'accueil et les personnes handicapées, ainsi que les diverses et nombreuses tâches quotidiennes d'une telle association, exigent un nombre considérable de prestations et, donc, de moyens.

L'importance de ce budget n'a d'égale que l'ambition du projet. Outre l'effort financier que consentent, depuis sa création, ses principaux sponsors (**Pedigree®**, la marque d'aliments pour chiens de la s.a. **Mars Belgium**, **Delhaize le Lion et Tom & Co**), **Dyadis** reçoit également le soutien d'autres organisations ou sociétés privées, service clubs, etc.

Dyadis compte d'autre part sur d'autres types d'aide :

- ✓ Les dons directs que tout un chacun peut effectuer via le compte bancaire Fortis n° **001-1444444-93**.
Les dons de 30 euros et plus bénéficient de la déductibilité fiscale.
- ✓ Diverses initiatives locales, comme l'organisation de ventes d'objets promotionnels, de tombolas, de manifestations, etc.
- ✓ Dons et legs de particuliers.



5. Résultats

Depuis sa création, en 1994, Dyadis a acquis sa « vitesse de croisière » :

- ✓ Une centaine de chiens ont pu être offerts.
- ✓ Une vingtaine de chiens sont continuellement à divers stades de formation.

Sans l'aide des sponsors principaux et des donateurs privés actuels, cela ne nous serait pas possible. Leur aide est indispensable, mais malheureusement elle n'est pas suffisante. Il est impératif de trouver des voies de financements complémentaires, non seulement pour maintenir l'activité à son niveau actuel, mais surtout pour permettre à Dyadis de satisfaire au nombre croissant de demandes.

Comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, Dyadis continuera à sélectionner environ 6 nouveaux chiots tous les 6 mois.



6. Pour de plus amples renseignements

DYADIS asbl

**Association Belge pour l'Attribution
de Chiens d'Aide aux Handicapés**

Siège social
Rue Konkel, 87
1150 Bruxelles

Centre de formation
Route de Mont Saint-Jean 2
1170 Bruxelles

Tél. : 02/772.30.12
Fax : 02/657.12.28

secretaire@dyadis.org

www.dyadis.org